

Bulletin d'adhésion 2025



Pourquoi adhérer à FACE Loire Atlantique ?

- **Promouvoir** la diversité, l'égalité des chances et la mixité des métiers
- **S'engager** pour l'emploi et l'orientation sur votre territoire
- **Valoriser** votre marque employeur et votre engagement RSE
- **Bénéficier** de sensibilisations ou formations à la diversité et à l'inclusion
- **Profiter** de la force du réseau et co-construire avec les acteurs du territoire
- **Faire découvrir** vos métiers et activités lors des actions de FACE Loire Atlantique
- **Parrainer** ou marrainer des personnes en recherche d'emploi
- **Participer** aux réunions et moments conviviaux de notre association
- **Échanger** et partager les bonnes pratiques en matière d'inclusion

**Vous pouvez
aussi nous ...**

- Faire un don
- **Verser** le solde de votre taxe d'apprentissage
- Accompagner dans nos actions d'inclusion

Nom de l'organisme :

Représentant (NOM & prénom) :

.....

.....

Activité :

.....

Adresse :

Fonction :

.....

.....

.....

.....

Code Postal :

Téléphone :

Ville :

Mail :

J'adhère à FACE Loire Atlantique par la cotisation :

cocher la case correspondante selon vos effectifs

Effectifs	Adhésion		Effectifs	Adhésion	
1 à 9 salariés	330€	<input type="checkbox"/>	Membre fondateur	5000€	<input type="checkbox"/>
10 à 49 salariés	550€	<input type="checkbox"/>	Lycée	500€	<input type="checkbox"/>
50 à 99 salariés	1100€	<input type="checkbox"/>	Collège	300€	<input type="checkbox"/>
100 à 199 salariés	1650€	<input type="checkbox"/>	Personne physique	100€	<input type="checkbox"/>
200 salariés et plus	2200€	<input type="checkbox"/>			

* FACE Loire Atlantique ayant des **activités d'intérêt général**, votre entreprise bénéficiera d'une déduction fiscale de **60 %** de l'impôt sur les sociétés. Une personne physique pourra déduire **66 %** de l'impôt sur le revenu. Cette adhésion ne donne lieu à aucune contrepartie matérielle ou immatérielle, en dehors des contreparties institutionnelles (droit de vote, participation à la gouvernance) et symboliques (droit d'être valorisé en tant que membre adhérent du club FACE Loire Atlantique). **Informations et contact** : Jean Ngodi - 06 60 98 77 90 - jngodi@facela.fr

ET/OU

J'effectue un Don* d'un montant de €

TOTAL DE MON RÈGLEMENT : €

Virement bancaire à l'ordre de FACE Loire Atlantique

Domiciliation : Banque Populaire Grand Ouest

IBAN : FR76 1380 7003 1530 7193 7412 324 - BIC : CCBPFRPPNAN

OU

Chèque Bancaire à l'ordre de FACE Loire Atlantique

Les Bureaux du Sillon - 1 avenue de l'Angevinière - 44800 Saint-Herblain

Date :

Signature de l'Adhérent :

Le savez-vous ?

FACE Loire Atlantique est habilitée à recevoir une part de votre taxe d'apprentissage. Pensez à nous lors de votre prochaine collecte.